



ASSOCIATION LOI 1901  
**UNIVERSITE DU VIN**  
TERROIR DE CONNAISSANCE

Le Château - F 26790 SUZE LA ROUSSE

Téléphone : (33) 04 75 97 21 34 - Télécopie : (33) 04 75 98 24 20

Site : [www.universite-du-vin.com](http://www.universite-du-vin.com)

Mail : [contact@universite-du-vin.com](mailto:contact@universite-du-vin.com)

N° déclaration d'existence : 82 26 000 12 26 N° SIRET : 324 249 937 00016

**Date :** 07 avril 2017

**Coût TTC :** 224,00 €uros TTC

**Coût HT :** 186,67 €uros HT

**Durée :** 7 heures

**Coût Heure/Stagiaire :** 26,67 €uros HT

**Effectif minimum :** 8

**Effectif maximum :** 30

## COMPRENDRE LES DIFFERENTS TYPES DE SOCIETE EN VITICULTURE LES BAUX RURAUX

### **Public concerné :**

► Les exploitants et chefs d'entreprise, le personnel commercial ou administratif des entreprises du secteur (caves particulières, caves coopératives, négoce, distribution..), le personnel des organisations professionnelles du secteur, les cabinets d'expertise comptable, les personnes en reconversion professionnelle dans la filière.

### **Pré-requis :**

► Aucun

### **Objectifs du stage :**

► Connaître les différents types de société en vitiviniculture afin d'en percevoir les avantages et inconvénients et trouver le modèle adapter à une exploitation donnée.

### **Lieu de l'action**

► Université du Vin – Suze la Rousse

### **Moyens pédagogiques :**

► Exposés théoriques - Documents pédagogiques – Diaporama

### **Moyens d'encadrement**

► L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

### **Modalités d'évaluation à l'issue de la formation :**

- Chaque participant est consulté quant aux notions acquises et leur application possible dans le travail
- Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.
- Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation.

### **A l'issue de la formation :**

► Remise au stagiaire d'une attestation de formation.

## PROGRAMME

### 1. Présentation des différents types de sociétés en vitiviniculture

GFA, GAEC, EARL, SCEA, SARL, SAS, ...

### 2. Les avantages et inconvénients sur le plan économique, fiscal et social

### 3. Les contraintes de gestion

### 4. Les baux ruraux

Le foncier :

L'exploitant propriétaire ou locataire de son foncier

L'acquisition du foncier par mutation à titre gratuit : donation ou succession

L'acquisition du foncier par mutation à titre onéreux : vente ou apport

Les baux ruraux :

Les caractéristiques du fermage

Les baux « particuliers » : Le métayage, les baux à long terme, le bail emphytéotique, le bail à complant